

<https://cii.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article84>



Etats-Unis

- Dossiers destination -

Publication date: mercredi 5 décembre 2018

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

Situés à **plus de 7000 kilomètres** de la France, les **Etats-Unis** couvrent une superficie égale à dix-sept fois la France, s'étendent sur quatre fuseaux horaires (six si l'on inclut l'Alaska et Hawaï) et possèdent des climats très variés. Les **Etats-Unis d'Amérique** sont une république fédérale composée de **50 états**.

++++ ETUDES

Présentation du système d'enseignement supérieur américain

Le système universitaire américain est **décentralisé**. Il y a plus de 4500 établissements d'enseignement supérieur accrédités.

https://cii.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L400xH319/ens_sup_usa-afcce.png

Schéma des études supérieures aux Etats-Unis

Les universités

Les cursus d'études y sont organisés en **deux cycles** :

- **le niveau undergraduate** permet d'obtenir un **Bachelors's degree en 4 ans**. Les deux premières années laissent une large part à la culture générale, ce qui laisse plus de temps pour se spécialiser.
- **le niveau graduate** commence généralement en cinquième année et permet de préparer un **Master's degree** (Master of Arts – M.A., Master of Science – M.S., Master of Business Administration – M.B.A., Master of Engineering – M.Eng.,...). A noter que de plus en plus d'universités américaines acceptent les étudiants ayant obtenu une licence (Bac+3) en France (se renseigner auprès du bureau des admissions).

Les community colleges

Les community colleges (statistiques consultables sur le site de l'AACC) sont moins onéreux et moins sélectifs que les universités. La formation y dure deux ans à l'issue desquels les étudiants obtiennent un **Associate's degree** (diplôme non reconnu en France). S'il s'agit d'un **Transfer Program**, il est possible, à condition d'être accepté sur dossier, de poursuivre ses études dans une université américaine : on parle alors de **cursus 2+2**. Les étudiants ayant validé deux années d'études supérieures en France peuvent également postuler pour une poursuite en troisième année dans une université américaine.

Cas particulier des études de droit et de médecine

Aux Etats-Unis, pour entrer en école de droit/médecine, il faut avoir **validé un 1er cycle de 4 ans** d'études

générales en économie-sciences politiques/biologie (budget : 12 000 à 45 000 \$ par an) et être retenu parmi les candidats sachant que la **sélection est drastique** (en particulier pour les écoles de médecine qui donnent priorité aux citoyens américains résidents de l'Etat).

Par ailleurs, il faut savoir que ces écoles américaines délivrent des **diplômes américains**

– qui **ne donnent pas droit à un visa de travail aux USA**

– qui **ne sont pas nécessairement reconnus en France** (en particulier le diplôme américain de médecin ne donne pas l'autorisation d'exercer en France)

Pour toutes ces raisons, il n'est pas conseillé d'envisager d'effectuer l'intégralité de ses études de droit ou de médecine aux Etats-Unis.

En revanche, il peut être très intéressant de faire un master de droit en France et de poursuivre par une année de LL.M aux Etats-Unis (reconnu dans le monde entier) ou de valider son diplôme de médecin en France et de faire sa spécialisation aux Etats-Unis (se renseigner auprès de l'Educational Commission for Foreign Medical Graduates).

Partir aux USA dans le cadre d'un cursus en France

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France peuvent, dans le cadre de leur **cursus en France**, effectuer un **séjour d'études** aux USA grâce aux **partenariats** noués entre établissements d'enseignement supérieur de chacun des deux pays. La liste des accords est souvent publiée sur le site des universités.

Les étudiants sont **sélectionnés par l'université française** dans laquelle ils sont inscrits sur la base de leur niveau académique, leur niveau d'anglais (score au TOEFL au minimum égal à 80) et leur motivation. Ils partent pour une durée d'**un semestre à un an** dans une université partenaire, sans y payer les frais d'inscription. Les crédits obtenus aux Etats-Unis seront validés dans le cursus français.

A noter qu'il existe en France un certain nombre de formations post-bac dispensées totalement ou partiellement en anglais. Ces formations sont répertoriées sur le site Campus France.

Faire son cursus d'études aux USA

Il est possible de partir faire son **cursus d'études à l'étranger** notamment aux USA de manière individuelle en faisant les démarches seul.

A noter cependant qu'il n'existe pas de système officiel d'équivalence entre diplômes français et américains.

Choix de la formation

- Faire le point sur ses motivations, ses objectifs et définir ses propres critères : critères géographiques (éloignement, taille de la ville, coût de la vie) ; établissement (conditions d'admission, coût de scolarité, choix des matières)...

- S'aider d'outils tels que :
moteurs de recherche College Board, The College Navigator ; Peterson's ; The Princeton Review ; classement de Shangaï ; liste des écoles certifiées éligibles pour obtenir un visa : Ministère de la sécurité intérieure

Prérequis

- Baccalauréat français (ou OIB)
- Niveau d'anglais (bien vérifier quels sont les tests reconnus par les établissements visés) : selon les établissements
score au test **TOEFL** géré par ETS (Educational Testing Service) qui met à disposition un exemple et propose, en collaboration avec EdX, un MOOC gratuit de préparation au TOEFL
ou score au test **IELTS** dont on peut trouver des exemples sur le site du British Council qui propose des ateliers gratuits de préparation en ligne
ou **Duolingo English Test**

Démarches

- Candidature : via la Common Application (plus de 900 établissements) ou selon des procédures communes à plusieurs établissements (par exemple toutes les universités publiques de Californie) ou selon une procédure propre à l'établissement.
- Sélection selon des critères propres à l'établissement : dossier académique (relevés de notes depuis la classe de 3ème), score au test d'anglais, score au test SAT ou ACT, lettres de recommandation, personal statement ou essay (permet de témoigner de la motivation, la personnalité et des qualités humaines du candidat) ...
- Date limite de dépôt des dossiers : habituellement entre décembre et mars (regular decision), voire + tôt (early decision) et éventuellement + tard (rolling admission)

Aides financières

- bourses athlétiques : les conditions d'admission à ces bourses varient suivant les disciplines sportives et selon que l'université est affiliée à une association sportive telle que la NCAA ou la NAIA ou encore la NJCAA.
- bourses de mérite des universités américaines
- Florida-France linkage Institute (25 étudiants français/an bénéficient des mêmes tarifs que les résidents américains de l'Etat de Floride dans les universités publiques de Floride)
A partir du niveau Master, possibilité de solliciter une bourse Fulbright

Sites ressources

Commission Fulbright (en particulier les dossiers "Etudier au Etats-Unis" profil undergraduate et profil graduate)

EducationUSA

[Faire un cursus intégré et obtenir un double diplôme franco-américain](#)

Des [cursus intégrés](#) résultant de partenariats très aboutis permettent d'obtenir à la fois un diplôme français et un diplôme américain.

Il existe de plus en plus d'accords de double diplomation, de niveau graduate mais aussi undergraduate, entre établissements d'enseignement supérieur français et américains dont la liste ainsi que les modalités d'accès sont généralement mises en ligne sur leurs sites internet.

++++HORS ETUDES

Il est possible de partir aux USA en dehors du cadre des études notamment par le biais :

[Programme Jeunes Ambassadeurs](#)

Le programme Jeunes Ambassadeurs offre la possibilité à des **lycéens** de certaines régions de France (parmi lesquelles la région Auvergne Rhône-Alpes) d'effectuer un **séjour de 2 semaines** aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme axé sur **l'action citoyenne et l'engagement associatif**.

[Programme EducationUSA Academy](#)

Le programme EducationUSA Academy s'adresse aux **lycéens de 15 à 17 ans** qui souhaitent **passer un été aux USA sur un campus universitaire**. Le coût de ce programme est entièrement supporté par le jeune. (*Programme en ligne en 2022*)

[Programme Study of the U.S Institutes](#)

Le programme Study of the U.S Institutes offre la possibilité à des **étudiants de 18 à 25 ans inscrits en 1ère ou 2ème année d'études supérieures en France** de participer à un **séminaire d'été** d'une durée de 5 semaines.

[Programme Summer Work Travel](#)

Le programme Summer Work Travel s'adresse aux étudiants désireux de **participer durant l'été à un programme d'échange culturel aux Etats-Unis tout en ayant la possibilité d'occuper un petit boulot non qualifié**.

Programme Assistant de français

- **Assistant français France Education International**

Les Etats-Unis accueillent généralement environ 50 assistants français chaque année. Pour participer au programme, il faut avoir de **20 à 30 ans** et avoir validé **au minimum une L2** (dans certaines disciplines). Les candidatures se font via la plateforme **ADELE**. On peut retrouver des témoignages d'assistants de français sur le site de France Education International.

- **Programme Fulbright Assistant de français**

La commission franco-américaine Fulbright propose 25 à 30 bourses par an dans le cadre du **programme Fulbright Assistant de français**. Pour participer au programme, il faut justifier d'un **niveau d'anglais** (score TOEFL supérieur ou égal à 80) et avoir validé (sauf exception) une **licence** dans certaines disciplines. Priorité est donnée aux étudiants suivant un cursus d'anglais ou une formation FLE.

Volontariat International en Entreprise-en Administration

Il est possible pour les **18-28 ans** d'effectuer une mission professionnelle aux Etats-Unis dans le cadre d'un [Volontariat International en Entreprise/en Administration](#) (VIE-VIA).

Les Etats-Unis se placent au **deuxième rang** des pays d'affectation pour les VIE.

*A noter que dans le cadre du **plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices**, le Gouvernement a décidé de faciliter le recours au Volontariat International en Entreprise par la mise en place d'un « chèque VIE »*

Pour préparer sa mobilité aux Etats-Unis, il convient de consulter le site du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : **dossier Etats-Unis** et dossier **conseils aux voyageurs**.